

notre 12^e



DOSSIER p.6-11

Une alimentation durable et saine pour les enfants du 12^e

Cours Oasis :
rafraîchir les cours
d'écoles du 12^e
p.12

Brochure détachable :
Les partenaires du Pass
culture pour la saison
2022-2023
p.17

Concertation citoyenne :
 Vos idées pour le nouveau
projet de la ZAC
Bercy-Charenton
p.22

VOS SERVICES EN MAIRIE

Mairie du 12^e 01 44 68 12 12
130, avenue Daumesnil
Métro Dugommier
Bus 29 et 87
Stations Vélib n° 12109, n° 12028,
n° 12027, n° 12029

Service des Affaires Générales et de l'Enfance (SAGE)

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Service de l'État-Civil

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 12h30, uniquement
pour les déclarations de naissance,
de reconnaissance d'enfant et de décès

Service titres d'identité

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Service des Élections

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Relais Informations Familles

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Relais Informations Logement Habitat

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30, sur rendez-vous

Caisse des écoles

01 44 74 33 80
contact@cdetparis12.fr
Au Relais Informations Familles
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h

Le Médiateur de la Ville de Paris à votre écoute

Le correspondant du Médiateur de la Ville de Paris dans le 12^e tient une permanence en Mairie le lundi de 14h à 17h, sur rendez-vous à l'accueil

Propreté

01 43 41 74 44

Encombrants

39 75
teleservices.paris.fr/ramen/
La Ville de Paris met à disposition des particuliers un service d'enlèvement gratuit des encombrants du lundi au samedi.

Aide aux droits des étranger-ères

Le collectif de vigilance Paris 12^e pour les droits des étrangers - RESF - propose une permanence sans rendez-vous d'aide et d'orientation aux droits des étranger-ères pour les personnes habitant, scolarisées ou travaillant dans le 12^e arrondissement, le samedi matin, de 10h à 12h, dans la salle Picpus. Contact numéro d'urgence : 07 81 72 46 40

Pour obtenir les informations sur les documents nécessaires à vos démarches, prendre rendez-vous et connaître les horaires d'ouverture des services, consultez le site internet mairie12.paris.fr rubrique « démarches et services en mairie ».

LES ÉLU·ES

La Maire

Emmanuelle Pierre-Marie

🐦 @EPierreMarie
Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris

Les adjoint-es à la Maire

Richard Bouigue

🐦 @RichardBouigue
Premier Adjoint. Quartier Bel-Air Sud, économie, attractivité, commerces, architecture et patrimoine

Anouchka Comushian

🐦 @anouchcomushian
Jeunesse et vie étudiante

Mathieu Delmestre

🐦 @mdelmestre
Quartier Aligre-Gare de Lyon, mobilités et transports

Jeanne Dallot

🐦 @DallotJ
Quartier Bercy, petite enfance

Pierrick Paris

🐦 @Pierrick_Paris
Quartier Jardin de Reuilly, prévention, sécurité et tranquillité publique

Manon Havet

🐦 @ManonHavet
Transition écologique, espaces verts et condition animale

Nicolas Rouveau

🐦 @NicolasRouveau
Quartier Nation-Picpus, urbanisme durable et ville résiliente

Isabelle Rocca

🐦 @isabelle_rocca
Affaires scolaires, nouveaux apprentissages, parentalité et familles

Guy Tabacchi

🐦 @g_tabacchi
Budget, finances, équipements de proximité, affaires générales, économie sociale et solidaire et économie circulaire

Éléonore Slama

🐦 @Eleonore_S
Quartier Bel-Air Nord, logement, lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Christophe Teisseire

🐦 @TeisseireChris3
Transformation de l'espace public, végétalisation, voirie et valorisation des déchets

Fadila Taïeb

🐦 @FadilaTaïeb
Culture et démocratie locale

Les Conseiller-ères d'arrondissement délégué-es

Nizar Belghith

🐦 @Nizar_Belghith
Quartier Vallée de Fécamp, Budget Participatif

Maillys Derenemesnil

🐦 @M_Derenemesnil
Vie associative

Sébastien Marque

Mémoire et anciens combattants

Margaret Kopoka

Santé, inclusion des personnes en situation de handicap et accessibilité

Les Conseiller-ères de Paris

Nicolas Bonnet-Oulaldj

🐦 @NicolasBonnetO
Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargé des sports

Sandrine Charnoz

🐦 @SCharnoz
Adjointe à la Maire de Paris en charge des sociétés d'économie mixte et des sociétés publiques locales. Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargée de l'innovation sociale

Emmanuel Grégoire

🐦 @egregoire
Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris et des relations avec les arrondissements

Alice Coffin

🐦 @alicecoffin
Conseillère de Paris. Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargée de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations

Jacques Martial

🐦 @JKTM19
Conseiller de Paris chargé des Outre-Mer. Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargé de l'égalité des chances

Pénélope Komites

🐦 @PKOMITES
Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'innovation et de l'attractivité. Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e arrondissement en charge des seniors, des personnes âgées et de la solidarité

Jean-Luc Romero-Michel

🐦 @JeanLucRomero
Adjoint à la Maire de Paris en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e arrondissement chargé du tourisme et de l'artisanat d'art

Les élu-es de l'opposition municipale

Corinne Atlan-Tapiéro

🐦 @C_ATLAN_TAPIERO
Conseillère d'arrondissement

Franck Margain

🐦 @FranckMargain
Conseiller de Paris

Françoise Marcin

🐦 @FrancoiseMarcin
Conseillère d'arrondissement

Valérie Montandon

🐦 @VMontandon
Conseillère de Paris

Matthieu Seingier

🐦 @mseingier12
Conseiller d'arrondissement

Sandrine Mazetier

🐦 @S_Mazetier
Conseillère d'arrondissement

RESTEZ INFORMÉ·E DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU 12^e ARRONDISSEMENT

Sur les réseaux sociaux    @Mairie12Paris

Newsletter Pour recevoir la lettre d'information hebdomadaire de la Mairie du 12^e, contactez-nous par mail à l'adresse

 mairie12@paris.fr  mairie12.paris.fr

SOMMAIRE

◀ RETOUR EN IMAGES

P.4-5

📁 DOSSIER

P.6-11

🎒 AFFAIRES SCOLAIRES
ET PETITE ENFANCE

P.12-13

👴 SENIORS, SOLIDARITÉ

P.14

🏃 SPORT ET JEUNESSE

P.15-16

🍁 CULTURE – OCTOBRE

P.17-18

🏡 ENVIRONNEMENT
ET URBANISME

P.19-25

🗣️ TRIBUNES

P.26-27

NOUS RETROUVER



Vive la rentrée !

Je suis heureuse de retrouver les enfants, sans masque, sourire aux lèvres et de savourer le bonheur de pouvoir leur rendre la pareille. C'est bien prioritairement à ces enfants et à leur futur que je pense lorsque je m'engage, aux côtés de mon équipe municipale, en faveur de la transformation de notre arrondissement.

Cet été caniculaire a encore été une triste démonstration des effets du dérèglement climatique, qui nous le savons, ne frappent pas l'ensemble de la population de manière semblable et menacent davantage les plus fragiles d'entre nous.

Pour faire face à ces défis, notre engagement est de réduire ces effets pour l'ensemble des habitant·es du 12^e en adaptant la ville plus vite encore. L'espace public, les écoles et les cantines scolaires, font partie intégrante de cette ambition.

Tout d'abord, dans l'espace public, les rues aux enfants prennent progressivement forme avec des installations ludiques et récréatives, des plantations diverses et multiples pour en faire des lieux de rencontre agréables. Dans les établissements scolaires, les nouvelles cours oasis dessinent peu à peu nos écoles de demain, des espaces mieux partagés entre filles et garçons, plus verts et rafraîchis.

Dans nos cantines, cette volonté vit pleinement grâce à une Caisse des Écoles engagée qui offre une alimentation durable et saine à tous nos enfants, à un prix modéré et inchangé.

Face aux crises économiques, climatiques, sanitaires, nous devons continuer à former et sensibiliser nos enfants à l'impact écologique de nos actions.

Aussi, je tiens à saluer chaleureusement l'ensemble du personnel qui œuvre quotidiennement pour y parvenir.

La préservation de notre santé et de notre environnement est un enjeu fort de notre politique écologiste et sociale. Elle est au cœur de chacune des transformations que nous portons et que nous continuerons à appliquer dans le 12^e arrondissement.

Je vous souhaite une très belle rentrée.

Emmanuelle Pierre-Marie

Maire du 12^e arrondissement de Paris

• Directrice de la publication: Emmanuelle Pierre-Marie •
Rédaction en chef: Marine Riou - Bullot • Conception / Mise
en page: Parimage • Couverture: Fannie Plessis • Photos:
Fannie Plessis, Erwan Floc'h, Valentina Camu, hypermur;
Mairie 12, Gérard Sanz, Christophe Jacquet, Joséphine Brueder
• Impression : Imprimé en France sur papier PEFC par Paragon
à 97 000 exemplaires • Distribution : Adrexo, Mairie 12 • Adresse:
130, avenue Daumesnil 75012 Paris • Téléphone : 0144681212 •

Conformément à la volonté de l'équipe municipale de vous fournir
une information claire et indépendante, ce magazine ne contient
pas d'encarts publicitaires.

10 ET 11 JUIN

On s'la coule douze

Le festival par et pour les jeunes du 12^e arrondissement a fait son retour les 10 et 11 juin après deux ans d'absence. Cette grande fête est un moment emblématique pour la jeunesse et la culture du 12^e. Une programmation artistique qui cette année encore a montré la diversité de nos talents locaux. Nouveauté de cette édition, un village de l'engagement était présent toute la journée pour valoriser les bénévoles mais aussi afin de permettre aux jeunes participant-es de trouver des moyens de s'engager.



Partenaires du festival : Claje, Camillienne, Jeunesse Feu Vert...

11 ET 12 JUIN

Festival de la Coulée Douce

Très beau succès pour la 23^e édition du Festival de la Coulée Douce lancé par la compagnie *Progéniture* ! Festival des Arts de la Rue, une belle occasion d'assister à des spectacles vivants. Merci aux artistes présent-es d'animer notre arrondissement.



17 JUIN

Fête de l'école Bignon

Dans une ambiance familiale, la fête de l'école Bignon, organisée par le Périoscope et le collectif BEL (parents d'élèves des écoles Bignon et Elisa Lemonnier), était une belle opportunité de profiter de la rue piétonnée et de la Ludomouv autour de jeux de société pour les petit-es et les plus grand-es !



22 JUIN

Jeux Olympiques du 12^e arrondissement

Le 22 juin, ont eu lieu les Jeux Olympiques du 12^e arrondissement. L'heure pour les jeunes des centres de loisirs de s'initier à une multitude d'activités sportives (relais, foot, gym, ping-pong etc.). Un bel après-midi de sport rendu possible grâce à la mobilisation de l'OMS12 et des associations sportives locales. Félicitations à nos futur-es champion-nes.



24 JUIN

Inauguration de la place Sarah Monod

Emmanuelle Pierre Marie, Maire du 12^e arrondissement, Sébastien Marque, son conseiller délégué chargé de la Mémoire et du Monde Combattant, Jean-Luc Romero-Michel, adjoint à la Maire de Paris et Conseiller délégué auprès de la Maire du 12^e et Laurence Patrice, adjointe à la Maire de Paris, ont inauguré la place Sarah Monod. La famille de cette inconditionnelle défenseuse des droits des femmes et des enfants était présente, accompagnée de sœurs de la communauté protestante des Diaconesses de Reuilly, hôpital dont elle a été la directrice. Cette place dans le 12^e arrondissement illustre notamment l'immense contribution des femmes à notre histoire.



30 JUIN

Inauguration de la Cour Oasis Brèche-aux-Loups

Inauguration de la nouvelle cour de l'école élémentaire de la rue de la Brèche-aux-Loups. Un véritable exemple de transformation « oasis », initiative qui permet de rendre les cours d'écoles plus adaptées aux conséquences du dérèglement climatique et favoriser une belle diversité des activités dans ces espaces (bacs de jardinage, débitumisation, végétalisation etc.) La mairie poursuit son ambition de rendre « Oasis » l'ensemble des cours de l'arrondissement. Plus d'informations en page 12.



La restauration scolaire, un service public en faveur d'une alimentation éthique





La Caisse des écoles, qu'est-ce que c'est ?

Les Caisses des écoles (CDE) parisiennes sont des établissements publics locaux qui ont la charge d'assurer le service public de restauration scolaire à Paris.

Il existe à Paris 17 caisses des écoles, une par arrondissement. Leur mission est de produire et de servir des repas de qualité, tant sur les plans gustatif que nutritionnel, confectionnés dans le respect strict des règles sanitaires.

231 agents pour l'administration, la logistique, la préparation en cuisine et le service

1,3 millions de repas produits et servis sur une année (dont plus de 10 000 pique-niques)

Environ **9 600** repas les lundis, mardis, jeudis, vendredis et 5 300 les mercredis en période scolaire

13 cuisines de production et 6 offices de préparation froide à la rentrée 2022

Dans le 12^e, la caisse des écoles en quelques chiffres

Plus de **150** recettes de plats et de garnitures élaborées par la diététicienne-nutritionniste

Les repas sont élaborés chaque matin, soit directement sur place, soit dans une cuisine de production et acheminés ensuite vers les écoles en « liaison chaude »

Une moyenne de **1 000 à 1 500** repas par jour pendant les vacances scolaires

Les agents de cuisine bénéficient de formations aux techniques culinaires proposées par Ferrandi Paris, école gastronomique

Toujours plus de bio !

Plus de 63 500 kg de produits BIO fournis par notre boulanger sur l'année scolaire 2021-2022 :



• 167 569 baguettes et 21 732 pains de campagne



• 23 348 baguettes viennoises (nature, pépites de chocolat, fruits secs)

• 863 galettes des rois framipane



› 3 760 kg de lentilles BIO livrés à vélo via Terre du Pays d'Othe,

association située dans l'Yonne où les lentilles poussent dans les aires de captage de l'eau de Paris



› 13 155 kg de pâtes BIO (coquillettes, lasagne, macaroni, coeur de blé, gnocchi, ravioli, vermicelles)

› 724 781 fruits BIO



› 122 000 œufs BIO pour la confection des omelettes



La restauration des collèges progressivement prise en charge par la Caisse des écoles

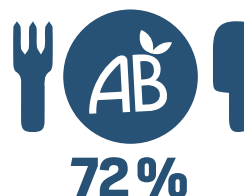
Le Conseil de Paris a voté en juillet 2021 la réforme de l'organisation de la restauration scolaire dans les collèges autonomes, qui intègrent progressivement le périmètre d'action des Caisses des écoles. Dans le 12^e, cette mesure concerne le collège Jean-François Oeben depuis la rentrée 2021 – collège dont la CDE du 12^e assurait déjà la livraison de repas – et les collèges Germaine Tillion et Guy Flavien depuis la rentrée 2022. L'intégration du collège Courteline est prévue à la rentrée 2024. Les collèges Jules Verne et Paul Verlaine sont déjà gérés par la Caisse des écoles depuis de nombreuses années. Le collège Paul Valéry, situé dans une cité scolaire relève des com-

pétences de la Région.

Pour accompagner ce transfert progressif, la CDE du 12^e a aussi mis en place à partir de novembre 2021 un menu spécifique à destination des collégien·nes avec un choix pour chacune des composantes périphériques des menus (entrée, produit laitier, dessert) ainsi qu'une proposition quotidienne complémentaire de fruits pour celles et ceux qui le souhaitent.

L'objectif de ces menus à choix multiples est de permettre une consommation au plus près des goûts et de l'appétit des élèves et ainsi lutter contre le gaspillage alimentaire.

Une Caisse des écoles engagée pour proposer une alimentation durable à nos élèves



La part d'alimentation biologique, durable et labellisée dans les menus est en progression constante depuis près de 10 ans. Elle atteint 72 % en 2021, contre 30 % en 2014 et 60 % en 2020. La participation de la Caisse des écoles au programme de l'Union européenne « Laits et fruits à l'école » permet aux élèves du 12^e de bénéficier de 100 % de fruits issus de l'agriculture biologique. Depuis l'année scolaire 2021/2022, deux repas végétariens sont proposés chaque semaine dans les écoles du 12^e. Cette nouvelle offre a été rendue possible par le travail de la diététicienne – nutritionniste via l'élaboration de nouvelles recettes, conçues au plus près des goûts des élèves. Les autres jours, les enfants qui en expriment la volonté, ont toujours la possibilité de ne pas être servis en viande et en poisson.

Les instances

La Caisse des écoles comporte deux instances de décisions : le comité de gestion, présidé par la Maire de l'arrondissement et la Commission de restauration, ouverte aux équipes éducatives et aux représentant·es des parents d'élèves et délégué·es des élèves.

La Caisse des écoles c'est aussi...



Dessin d'un élève du collège Paul Verlaine

De l'éducation alimentaire avec l'organisation d'ateliers « petit-déjeuner équilibré » préparés et animés par la diététicienne – nutritionniste de la CDE.

Ces ateliers sont mis en place à la demande des équipes éducatives et des infirmières scolaires. L'année dernière, 18 classes de la grande section à la 6^{ème} ont pu en bénéficier.

L'atelier se déroule en deux temps : une première partie de théorie interactive suivie d'un petit déjeuner, sous forme de buffet, composé de produits 100 % labellisés avec zéro emballage individuel.

Ces ateliers permettent d'aborder l'importance du petit-déjeuner, les familles d'aliments pour un petit-déjeuner équilibré, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le respect et le vivre-ensemble.

De la sensibilisation à l'impact écologique de l'alimentation avec le développement d'actions auprès des enfants et des personnels encadrant·es pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Des tables et des chariots de tri sont installés dans tous les réfectoires et des opérations régulières de pesées sont organisées afin de permettre de prendre conscience de la quantité de nourriture encore malheureusement jetée.

Au sein du collège Paul Verlaine (site Bercy) – établissement labellisé E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable) – ces ateliers ont été intégrés au projet d'établissement et ont donné des résultats encourageants.



Gaspillage moyen par plateau et par convive :

- › Juin 2021 : 139,95 g (24,31 %)
- › Juin 2022 : 75,10 g (15,52 %)



Focus sur un projet subventionné par cette commission : « Faire Classe Dehors » dans le Bois de Vincennes pour les élèves de l'école préélémentaire 59 rue de Reuilly.

Depuis 2020, ce projet permet aux élèves de moyenne et grande sections de l'école préélémentaire 59 rue de Reuilly de transposer leurs classes, une fois par semaine, dans le Bois de Vincennes, pour une séance d'apprentissage au cœur de la nature.

Dans le cadre de ce projet, les élèves ont élaboré une pancarte à destination des visiteurs-euses du Bois pour leur indiquer leur présence hebdomadaire dans cet espace et inviter chacune et chacun à en prendre soin. Ils ont pu terminer joyeusement l'année avec leurs parents et en présence de Madame la Maire, qui les a félicités pour leur travail et leur engagement au service de ce poumon vert de l'arrondissement.

C'est aussi une commission de financement des projets éducatifs mise en place en novembre 2018, ayant pour vocation d'accorder un soutien financier à des projets proposés par les établissements scolaires publics de l'arrondissement (préélémen-

taire, élémentaire, collège). Elle se réunit trois fois par an et bénéficie d'un budget annuel de 20 000 €. 58 projets ont déjà été subventionnés (22 dans des écoles préélémentaires, 23 dans des écoles élémentaires, 3 au sein de groupes scolaires et 10 dans des collèges).

Quelques exemples de projets subventionnés :

- › « Tous mobilisés pour la science » au sein du groupe scolaire Carnot-Lamoricière
- › Apprentissage de la programmation de robots à l'école élémentaire 57 B Reuilly
- › Le « jardin enchanté » à l'école élémentaire Brèche-aux-loups
- › Visite mémorielle du site de Verdun à l'école élémentaire Pommard
- › Découverte des arts et du cirque à l'école préélémentaire Bercy
- › « L'impressionnisme dans la peinture » à l'école élémentaire 315 Charenton



“ Bien manger pour être en bonne santé et bien grandir ”

Isabelle ROCCA, Adjointe aux Affaires scolaires, nouveaux apprentissages, parentalité et famille

Toutes nos actions et nos projets en matière de restauration scolaire ont un fil rouge : lutter contre les inégalités sociales d'accès à une alimentation saine et durable. C'est pour cela que la « cantine » est un service public si important. Les repas servis répondent scrupuleusement aux besoins nutritionnels des enfants mais ils participent aussi à lutter contre la précarité alimentaire.

De la même façon, si nous renforçons chaque année les actions pédagogiques avec les équipes éducatives des écoles et collèges, c'est parce que nous savons l'importance, pour leur avenir et leur santé, d'instaurer très tôt des comportements alimentaires plus durables chez tous les enfants.

Emmanuelle PIERRE-MARIE, Maire du 12^e arrondissement

Au croisement de multiples enjeux de santé publique, de transition écologique, de citoyenneté et de justice sociale, la qualité de la restauration scolaire est une priorité forte pour mon équipe municipale. Chaque année nous sommes pleinement mobilisé-es dans le 12^e pour renforcer les actions en faveur d'une alimentation saine, durable, et abordable pour tous les enfants et leur famille. Le développement d'un volet éducatif sur les plans nutritionnel, sensoriel et écologique dans les établissements scolaires occupe également une place centrale dans cette ambitieuse démarche. Bien manger pour être en bonne santé et bien grandir. Avec Audrey Pulvar, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts, nous souhaitons tenir l'objectif issu du Plan Alimentation durable 2022-2027 adopté au CP de juin 2022 : pour la restauration collective municipale : 100% durable, 75% de denrées labellisées bio, 100% de produits de saison et 50% produites à moins de 250 km de Paris.

Grégory MACRIPO, Directeur de la Caisse des écoles du 12^e

Pour une majorité d'élèves, la journée d'école est marquée par le moment du repas à la cantine. Varié et complet, il contribue à l'équilibre nutritionnel de la journée de l'enfant. Il constitue un temps de socialisation, de découverte de nouveaux aliments, mais aussi un apprentissage des civilités et de sensibilisation au « bien manger ». Grâce aux 200 agent-es de la Caisse des écoles mobilisé-es chaque matin, pourvu-es d'une formidable implication, ce sont plus de 9 000 repas qui sont cuisinés chaque jour, avec rigueur et passion, puis livrés à l'heure dans les écoles de vos enfants.

Adhérez à la Caisse des écoles en tant que sociétaire et retrouvez en ligne chaque semaine les menus de vos enfants avec mention des labels et des allergènes sur le site de la Caisse des écoles du 12^e sur <https://cdeparis12.fr/> ou en scannant le qr code



Les Cours Oasis, la Mairie du 12^e transforme et rafraîchit ses écoles

Après l'école élémentaire rue de la Brèche-aux-Loups en 2021 et avec les écoles préélémentaire et élémentaire des 167 rue de Bercy et 315 rue de Charenton à l'été 2022, la Mairie poursuit son ambition de rendre « Oasis » l'ensemble des cours de l'arrondissement.

Ces nouveaux aménagements ont pour objectif de transformer les usages des cours de récréation en créant des espaces plus agréables à vivre au quotidien. Ces nouvelles cours proposent de mieux répondre aux besoins des enfants en introduisant des matériaux naturels et perméables, de la pleine terre, davantage de végétation, de l'ombre, des fontaines, des potagers pédagogiques, des équipements plus ludiques et une meilleure répartition entre espaces apaisés et espaces sportifs.

L'investissement humain et financier important de la Mairie du 12^e et des services de la Ville permet de réaliser dans chaque école concernée un projet ambitieux et coconstruit avec l'ensemble des usagers de la cour. Le coût de ces projets varie bien sûr

en fonction de différents critères dont la surface et l'état général de la cour : 400 000 € pour l'élémentaire Brèche-aux-Loups, 355 000 € pour la préélémentaire Bercy et 565 000 € pour l'élémentaire 315 rue de Charenton.

Un aménagement plébiscité par les habitant-es du 12^e dans le cadre du dernier Budget participatif

En 2021, la transformation des cours d'école en cours Oasis figurait dans les quatre projets lauréats du Budget Participatif dans le 12^e arrondissement.



Cours Oasis de l'école Brèche-aux-Loups

Les lieux d'accueil enfants-parents dans le 12^e arrondissement

Les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) sont des espaces conviviaux et ludiques, aménagés pour favoriser l'éveil et le jeu des enfants agés de 0 à 6 ans accompagné-es d'un parent.

Un accueil par des professionnel-les

Des accueillant-es formé-es, dont des éducateur-rices de jeunes enfants ou psychologues, composent l'équipe du LAEP et assurent la qualité de l'accueil, des temps de jeux et d'échanges.

Un lieu pour les familles et leurs enfants de 0 à 6 ans où jouer et partager

Pour les parents, la possibilité offerte de passer un moment privilégié avec son enfant et de partager avec les accueillant-es et les autres parents présents un moment convivial, des questions, une expérience.

Pour les enfants, une chance de rencontrer d'autres enfants et de faire l'expérience du partage de règles communes, de découvrir de nouveaux jeux et de se préparer progressivement à la vie en collectivité.

Modalités d'accueil

Rencontres sans rendez-vous, gratuites (une contribution libre peut être demandée) et confidentielles.

Pour connaître les LAE du 12^e, rendez-vous sur le site de la Mairie ou dans le guide 0-16 ans.

L'offre scolaire du 12^e : toujours plus inclusive

Les enfants qui résident sur l'aire d'accueil des gens du voyage du Bois de Vincennes sont scolarisés depuis la rentrée à l'école élémentaire 315 rue de Charenton. Après un rapprochement progressif avec le système scolaire, les enfants ont rejoint en septembre les bancs de l'école pour la première fois.

L'aménagement des deux aires parisiennes d'accueil des gens du voyage en 2017 (au Bois de Boulogne et au Bois de Vincennes), a rapidement posé la question essentielle de la scolarisation des enfants résidant dans ces espaces relativement éloignés du réseau des écoles de Paris.

Un dispositif de préscolarisation pour ces élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) s'est ainsi développé à partir de 2019 pour aboutir début 2020 à la mobilisation de deux enseignantes assurant 3 à 4h d'enseignements hebdomadaires au sein de chacune des deux aires.

Ces deux années ont permis à l'Académie de Paris et à la Ville de mener, dans le 12^e, un véritable travail de

médiation avec ces familles. La découverte des écoles par les enfants qui fréquentent depuis plusieurs années les centres de loisirs du 12^e pendant les vacances scolaires a particulièrement été motrice.

Cette construction progressive d'un lien de confiance a permis de faire évoluer cette offre de préscolarisation *in situ* vers le déploiement d'une unité pédagogique spécifique (UPS) implantée depuis septembre à l'école 315 rue de Charenton.

Pour la rentrée 2022, ce pas supplémentaire permet à ces familles de bénéficier d'une offre de scolarisation adaptée aux besoins spécifiques de leurs enfants dans le respect de leurs droits et de leur obligation d'instruction.



VILLE DE PARIS

PARIS RECRUTE
DES PROFESSIONNEL·LE·S
DE LA PETITE ENFANCE DANS
PLUS DE 400 ÉTABLISSEMENTS

Pour plus de renseignements :
[paris.fr/les métiers de la Ville de Paris](https://paris.fr/les-metiers-de-la-ville-de-paris)

Plus d'informations sur [paris.fr/les métiers de la Ville de Paris](https://paris.fr/les-metiers-de-la-ville-de-paris)



Mairie12.paris.fr

2022-2023

0-16 ans 

Le guide de la petite enfance,
de l'école et du périscolaire
dans le 12^e

Disponible à la Mairie du 12^e ou en téléchargement sur mairie12.paris.fr

À la rentrée, de nombreuses activités pour les séniors du 12^e !

Salon des Séniors

Suspendu en raison de l'épidémie de Covid-19, le traditionnel Salon des séniors, organisé par les Mairies des 11^e, 12^e et 20^e arrondissements revient cette année. Durant cette journée, vous pourrez trouver des informations et initiations sur des sujets variés (santé, animation, bénévolat etc.), et participer aux activités proposées par les partenaires et terminer votre visite avec le bal qui sera donné pour clôturer l'événement.

Rendez-vous le 7 octobre pour cette rencontre ! (Salle Olympe de Gouges, 15 Rue Merlin, 75011 Paris)

Retour sur le Mini Forum du bailleur social RIVP

Le public séniors constitue une part de plus en plus importante des habitant-es du 12^e arrondissement, y compris dans le parc social. À ce titre, **le 14 septembre dernier** la RIVP a organisé, avec une dizaine de partenaires dont la Mairie du 12^e arrondissement, un événement au cœur de la porte de Vincennes. Ce premier « Pied d'immeuble séniors » a permis d'aller au contact des habitant-es et devrait être renouvelé prochainement dans différents lieux du 12^e arrondissement.

Bistro Mémoire

Déjà présent dans de nombreuses communes de France, le 12^e arrondissement accueille depuis quelques semaines le 1^{er} Bistro mémoire de Paris. L'objectif est l'organisation d'un temps de parole et d'échange à destination des personnes qui souffrent de troubles de la mémoire et de leurs aidant-es. L'accueil y est inconditionnel, seules les consommations sont à régler par chacun-e sur place auprès du bistrotier. Le café Kawa accueillera les prochaines réunions dans ses locaux au 24 avenue Daumesnil. Pour connaître les dates de ces prochaines rencontres : <https://bistrot-memoire.com/> ou faites-vous connaître via l'adresse mail : cabma12-seniors12@paris.fr



Skate Park Bercy et terrains de jeux Léo Lagrange : améliorons les équipements sportifs de l'arrondissement !

La Mairie du 12^e s'efforce de rénover et d'améliorer, en lien avec les usager-es, les équipements sportifs de l'arrondissement pour faire du 12^e une ville toujours plus sportive. Cet été, deux chantiers importants ont été réalisés. L'embellissement des terrains de jeu au complexe sportif Léo Lagrange et l'installation de rampes de glisse sur le skate park de Bercy.



Terrains de basket 3x3

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ville de Paris, la Mairie du 12^e arrondissement, la Fédération Française de Basketball et le sponsor Caisse d'Épargne, ont souhaité construire un héritage commun pour la communauté de basketteuses et de basketteurs parisiennes dans le 12^e, au stade Léo Lagrange !

Les objectifs sont pluriels : développer le basketball 3x3, en rénovant les espaces de pratique (sols et panneaux) ; embellir les équipements sportifs publics en créant une œuvre artistique sur les terrains et associer les clubs, groupements de basketball affiliés et les associations locales pour animer les terrains et développer de nouvelles actions (basket féminin, basket santé, basket inclusif etc.). Deux terrains ont donc été embellis par *HalfStudio* et *SmallStudio*, de l'association *HyperMur*. Les œuvres font figurer « Léo » et « Chacha », surnoms choisis en concertation avec les usager-es et joueur-euses des terrains qui ont l'habitude de les surnommer ainsi.

Retrouvez les artistes des terrains sur instagram : @halfstudiosigns et @small_studio



Skate Park Bercy

Depuis 2020, la Mairie du 12^e travaille en collaboration avec les associations sportives de glisse pour faire de l'espace de glisse de Bercy un lieu de pratique pour toutes et tous. Le skate park avait déjà connu une première transformation en 2021 avec la réfection de l'asphalte, la pose de modules provisoires et la suppression des grilles d'accès. Ce lieu, ouvert en continu, a pu bénéficier cet été de la pose de deux grandes rampes de glisse récupérées suite à la fermeture du Skate Park Charles Moureu dans le 13^e arrondissement. Depuis septembre, petit-es ou grand-es, amateur-es ou professionnel-les, peuvent profiter de ces nouveaux modules pour parfaire leur pratique des sports de glisse. En trottinette, en skate ou en rollers, ce nouvel équipement n'attend plus que vous.

INTERVIEW

Interview de Rym Chaouche

Interview de Rym Chaouche, basketteuse et adepte des terrains « Chacha » et « Léo » !



Qui de mieux placé-e pour parler d'un équipement sportif que ses usager-es ? A l'occasion de l'embellissement des terrains de jeux Chacha et Léo au complexe sportif Léo Lagrange, la Mairie du 12^e a interviewé Rym, une basketteuse adepte de ces terrains.

Depuis quand pratiquez-vous le basket ? Pourquoi avoir choisi ce sport ?

› Je pratique le basket depuis 13 ans maintenant. J'ai choisi le basket parce que mes grands frères jouaient déjà et à travers eux j'ai eu envie d'essayer. Très vite, c'est devenu passionnel.

Comment s'est passée la rénovation des terrains pour vous, les sportif-ves habitué-es ?

› Je suis très fière de la rénovation de ces deux terrains. Nous avons pleinement été impliqué-es dans ce projet, merci @Hypermur, donc je savais déjà que j'allais adorer le rendu ! À titre personnel, j'avais déjà un fort sentiment d'appartenance à ces terrains, que l'on surnomme Chacha, mais aujourd'hui ça l'est encore plus. Je joue depuis des années sur ces terrains, réputés pour leur niveau,

je m'y sens à la maison. D'ailleurs, le message « Chacha 15h » apparaît souvent sur mon téléphone.

Pourquoi ces terrains s'appellent-ils « léo » et « chacha » ?

› Léo pour le centre sportif Léo Lagrange. Chacha parce que le terrain se trouve à porte de Charanton dans un premier temps. Mais « Chacha » c'est bien plus que ça. C'est le surnom qu'on a donné à ce terrain depuis longtemps, avec tout ce que ça renferme et « Chacha » renferme bien plus que du basket. D'ailleurs, mon nom de famille commençant par « Cha », je suis également surnommée « Rym Chacha ».

Que pensez-vous de ces terrains comme lieu d'entraînement et de jeu ?

› Ces terrains sont adaptés pour les entraînements, je connais des

joueurs et joueuses qui viennent s'entraîner ici, et j'en fais moi-même partie. On a la piste d'athlétisme juste en bas et pour les plus téméraires une zone de workout juste derrière donc c'est complet. Certains viennent faire leur session d'entraînement avant de finir sur les terrains de basket.

Sont-ils des lieux de rendez-vous ?

› On ne me croirait pas objective de dire que c'est le meilleur spot parisien, et pourtant je le pense. Le niveau est au rendez-vous, c'est cosmopolite et toutes les générations y sont confondues. On voit souvent des équipes venir d'autres playgrounds pour se mesurer aux joueurs de Chacha. Le terrain est propre, bien desservi, et les alentours sont agréables. Aujourd'hui, on peut également se vanter d'avoir un beau revêtement, signant l'identité du playground, avec une bonne adhérence. Les jeunes et les moins jeunes, les femmes, et les hommes sont toutes mélangés. Ici, tout le monde peut jouer, par contre pour jouer sur le terrain le plus « fort » il faut faire ses preuves, sinon sur les 3 autres terrains, il suffit d'annoncer sa gagne. Donc tout le monde a bel et bien sa place à Chacha. Je souligne qu'à Chacha, on ne fait pas que jouer au basket, l'ambiance y est très familiale, on peut s'y retrouver pour boire un verre, un pique-nique, jouer à la pétanque, le tout en jouant/regardant du beau basket !

Retour sur la journée des partenaires du Pass Culture 12

Le 29 juin, Madame la Maire, Emmanuelle Pierre-Marie et ses adjoint-es Fadila Taieb, Jean-Luc Romero-Michel et Christophe Teisseire ont rencontré à la Cinémathèque française les partenaires du Pass Culture 12 et ont participé à un temps d'échange pour faire le bilan annuel de l'offre du Pass Culture 12 et présenter ses pistes d'amélioration et d'évolution. C'était aussi l'occasion de réunir le tissu culturel du 12^e et les acteurs culturels parisiens qui font partie de ce dispositif d'arrondissement.



Qu'est-ce que le Pass Culture ?

Le « Pass Culture 12 » est une carte gratuite, nominative et sans limite d'âge délivrée à toutes celles et ceux qui résident, travaillent et étudient dans le 12^e. Elle donne un accès à des réductions permanentes et des offres ponctuelles sur certains événements de nos partenaires du 12^e et de tout Paris. Ce dispositif de politique culturelle a été mis en place afin de démocratiser l'accès à la culture pour toutes et tous et propose des offres culturelles diversifiées réparties désormais dans tout Paris ! Aujourd'hui le pass est détenu par 14 000 personnes et sa popularité ne cesse de grandir.

En parallèle, une Newsletter hebdomadaire est envoyée pour tenir les usager-es informé-es de l'actualité culturelle du 12^e et de Paris.

Lors de cette réunion annuelle, des pistes d'améliorations ont été discutées : permettre aux seniors d'avoir accès à des offres ciblées, s'adapter aux publics de moins de 30 ans et les séduire au-delà du tarif étudiant, développer une offre familiale, être davantage attentif au public en situation de handicap...

La Mairie du 12^e remercie la Cinémathèque d'avoir accueilli la journée des Partenaires Culture !

L'événement réunissait de nombreux partenaires parisiens comme les Ateliers de Paris CDCN, l'UGC Bercy, le Théâtre de l'Opprimé ou encore le 100 ECS. Située au cœur du Parc de Bercy, la Cinémathèque transmet sa passion du cinéma par le biais de nombreuses ressources et activités : musée Méliès, des expositions temporaires, des projections, etc. Dans le cadre de notre partenariat, la Cinémathèque propose des offres ponctuelles notamment une entrée libre et gratuite à la bibliothèque et un accès à leur catalogue de film, de quoi parfaire sa culture cinématographique. Elle propose également des invitations et tarifs réduits réguliers, auprès de nos publics.



Si vous souhaitez nous contacter au sujet du Pass Culture 12, vous pouvez écrire à l'adresse culture12@paris.fr !



Retour sur le forum des associations du 12^e !

Le samedi 10 septembre, le boulevard de Reuilly a accueilli notre forum des associations !

Rendez-vous traditionnel dont la richesse associative est appréciée, le forum a, cette année encore, offert de belles rencontres.

Plus de 200 associations étaient présentes, réparties en villages autour des thématiques de l'environnement, de l'engagement et de la vie locale, de la santé et des solidarités, de la culture et des pratiques artistiques, des sports et des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Rendez-vous de la vie associative et citoyenne du 12^e !

Côté village engagement et vie locale, les conseillers et conseillères de quartier tenaient un stand afin de présenter les projets en cours, les animations de quartier, les financements de projets locaux ou encore les animations du cinéma itinérant.

La Maison de la vie associative et citoyenne a pleinement joué son rôle, en accueillant un

petit-déjeuner convivial servi par les élu-es à destination des associations, avant de débiter le forum. Il a aussi été un point de vote du Budget Participatif tout au long de la journée, ainsi qu'un lieu de distribution des Pass Culture 12 !

Des animations toute la journée

Sur la chaussée, rendue entièrement piétonne à l'occasion du forum, était proposé un espace pour les petit-es et les grand-es ainsi que des animations sportives réalisées par les clubs présents. Des associations de badminton, de tennis de table, d'arts martiaux ont réalisé des démonstrations et initiations sur la grande scène et sur le village sports et loisirs !

La Direction de la Transition Écologique et du Climat a pris part au Forum pour présenter la prochaine révision du Plan Climat aux habitant-es. Elle était accompagnée de l'Association Bilan Carbone qui a sensibilisé, via des animations, aux gestes permettant de réduire son empreinte carbone individuelle. L'Agence Parisienne du Climat proposait sur son stand une présentation de ses actions quotidiennes rela-

tives à la rénovation énergétique du bâti. La DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau) présentait cette année encore un camion benne accessible aux familles qui a fait le bonheur des petit-es et des grand-es, tout en sensibilisant au tri sélectif à Paris et à la valorisation des déchets alimentaires grâce à un maître-composteur proposant des ateliers de sensibilisation au compostage et aux moyens d'en faire en ville.

Grande scène culturelle, l'« Agora » a été animée par l'association Cosmos Arts avec le projet « On n'a pas fini d'être ensemble ! », proposant des animations et performances dès 10h00 jusqu'à la fin de journée.



Plan Climat 2024 – Lancement de la concertation

Ce mois-ci commence la révision du Plan Climat de Paris, qui sera adopté en 2024 et à laquelle vous êtes toutes et tous invité-es à participer. Après un été marqué par des épisodes de chaleur intenses, par de multiples incendies et par des records de sécheresse, l'accélération de la transition écologique à toutes les échelles est une priorité. A Paris, l'actualisation du plan climat permettra de renforcer son ambition. Construit comme un plan d'actions devant être opérationnel d'ici 2030, il doit mettre en œuvre les objectifs de réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre, de 35 % des consommations d'énergie et d'atteindre 45 % d'énergies renouvelables.



Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Lamoricière

Paris face au changement climatique

Leader dans la lutte contre le changement climatique, la Ville de Paris s'est très tôt engagée à réduire l'empreinte carbone de son territoire et à préparer l'adaptation de la Ville. En 2007, elle adopte un premier Plan Climat qu'elle actualise en 2012, avec un objectif affiché de diminution de 75 % les émissions de gaz à effet de serre de Paris en 2050.

En 2018 après 18 mois de travaux et de concertation élargie, le Conseil de Paris adopte le Nouveau Plan Climat Air Énergie ; une vision coconstruite et partagée à horizon 2050 d'un Paris neutre en carbone, 100 % renouvelable, adapté, juste et inclusif, une première pour une collectivité.

Jusqu'en 2020, la Ville a soutenu l'accélération des actions définies dans le Plan climat afin d'atteindre ses objectifs (réduire de 25 % les émissions de GES) et de répondre à l'urgence de la transition écologique déclarée au Conseil de Paris du 9 juillet 2019 : le passage de 4 500 à 5 000 logements rénovés par an entraînant de 60 % de gain, les programmes de végétalisation, l'accroissement des îlots de fraîcheurs (+300), la finalisation du Plan vélo et piéton, la contractualisation du nouveau marché de performance de l'éclairage public, ou encore la mise en place, en concertation avec tous les acteurs de la chaîne, d'une feuille de route de sortie du plastique à usage unique d'ici 2024.

À partir du 11 octobre, et jusqu'en décembre, vous pouvez déposer vos propositions et idées sur la plateforme [décider.paris.fr](https://decider.paris.fr)

Cette première période de concertation permettra de recueillir vos contributions concernant vos besoins afin d'agir individuellement, vos souhaits pour la transition écologique de votre quartier, vos aspirations pour la politique climatique parisienne.

Les thématiques sont nombreuses et vous pourrez notamment aborder ces différents sujets :

- › **La rénovation énergétique et la réduction de la consommation**
- › **Les énergies renouvelables**
- › **L'alimentation durable**
- › **Le tri et la réduction des déchets**
- › **L'adaptation climatique (à travers la végétalisation notamment)**
- › **La nature et la biodiversité**
- › **La mobilité**
- › **La logistique**

BILAN EN CHIFFRES



+ DE 1 000 km
DE PISTES CYCLABLES EN 2021



34 %
DU TERRITOIRE
PARISIEN VÉGÉTALISÉ EN 2021



90 %
D'ALIMENTATION DURABLE
DANS LES CRÈCHES EN 2020



9 509 m²
DE PANNEAUX
SOLAIRES INSTALLÉS
SUR LES EQUIPEMENTS
PUBLICS EN 2021



300 ÉCOLES
RÉNOVÉES OU EN COURS
DE RÉNOVATION DEPUIS 2012

54 367

LOGEMENTS SOCIAUX
RÉNOVÉS OU EN COURS
DE RÉNOVATION DEPUIS 2009

32 859

LOGEMENTS PRIVÉS
ACCOMPAGNÉS VIA
ECO-RÉNOVONS DEPUIS 2016



1 196
ÎLOTS DE FRAÎCHEUR
EN 2021

196 326

TONNES DE DÉCHETS RECYCLÉS
EN 2020

160 M€

INVESTIS DANS PARIS FONDS
VERT EN 2022



+ 10 000
ABONNÉ·E·S À LA LETTRE
DU CLIMAT

À l'heure où le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous rappelle l'urgence d'aller encore plus vite et souligne le rôle clé des villes, l'accélération de la transition écologique est notre défi quotidien. En matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, Paris doit réussir en dix ans ce qu'elle a fait en quinze ans.

2024 et la révision du Plan Climat

La révision du plan climat qui sera adoptée en 2024 est initiée selon un cadrage en 3 axes pour un Plan Climat plus local, plus social et qui permette d'accélérer la transformation nécessaire.

1 Plus local : un Plan Climat territorialisé construit avec les arrondissements

L'objectif est d'identifier au sein de notre arrondissement les enjeux prioritaires qui seront discutés avec vous et qui constitueront le socle des feuilles de route localisées du Plan Climat, de mettre pleinement en dynamique notre équipe municipale autour des enjeux et leviers identifiés.

2 Plus social : un Plan Climat avec une dimension sociale renforcée

Cette révision doit permettre d'enrichir et de consolider le plan d'actions en faveur de la justice sociale et de la réduction des inégalités socio-environnementales. La transition écologique de notre ville ne peut se faire au détriment des Parisien·nes les plus socialement vulnérables et qui subissent en premier lieu les conséquences du dérèglement climatique. Ainsi le plan climat ne pourra faire l'économie de mesures d'accompagnement.

3 Plus vite : une accélération de la transition écologique à Paris

Cette révision doit s'attacher à identifier les freins et les leviers à actionner afin de maintenir la Ville sur sa trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'énergie consommée. Elle doit aussi lui permettre de renforcer le déploiement des énergies renouvelables sur le territoire et d'atteindre les objectifs de réduction de la pollution de l'air.

L'enjeu est de préserver la possibilité de pleinement « habiter » Paris dans les prochaines années et de le faire en permettant à chacune et chacun d'en être les acteurs et actrices au quotidien.

Rénovation énergétique : La réhabilitation de Montera – Gabon

Cette résidence construite en 1957 est gérée par Paris Habitat. Elle a pu bénéficier d'une importante réhabilitation afin d'atteindre les objectifs du « Plan Climat de la Ville de Paris ». Cette opération a permis la transformation de 106 logements, l'amélioration de la performance thermique des bâtiments, la requalification des parties communes et des espaces extérieurs.



Les travaux commencés en 2020 se sont terminés en mars de cette année et ont été inaugurés en présence de l'architecte François Brugel, du président de Paris Habitat, Eric Pliez, d'Emmanuelle Pierre-Marie, Jacques Baudrier et Éléonore Slama.

Cette réhabilitation a permis la création d'ascenseurs afin de faciliter le maintien des seniors dans la résidence mais aussi pour le confort de tout-es.

Les logements ont été agrandis par l'intégration des loggias existantes aux séjours et aux chambres. Des balcons ont été ajoutés pour offrir aux locataires, un espace de vie extérieur.

L'amélioration thermique de nos

bâtiments, notamment des immeubles collectifs, est l'un des piliers de la lutte contre le réchauffement climatique. Cet effort est désormais nécessaire si nous voulons qu'il puisse avoir un impact significatif dans les décennies futures.

Cette ambition de rendre rapidement nos logements moins énergivores et plus respectueux de l'environnement est étroitement liée à celle que nous avons de concevoir des habitats propices au bien-être des femmes et des hommes qui y vivent, leur confort thermique et l'embellissement de leur cadre de vie.

Le résultat obtenu est une réussite incontestable et la preuve, s'il en fallait une, qu'exigence écologique

et confort peuvent et doivent se conjuguer. La réhabilitation de cette résidence est un exemple à suivre. Le montant de cette opération s'élève à 6,3 millions d'euros.

**Intéressé-e par
la rénovation énergétique et
l'adaptation au changement
climatique de votre
copropriété privée ?**

Afin d'agir pour le climat, la Ville de Paris a mis en place le dispositif Ecorénovons Paris pour accélérer la rénovation énergétique des copropriétés et ainsi faire baisser les consommations énergétiques. Ce dispositif dédié vous propose des aides, notamment financières, un accompagnement gratuit afin de vous permettre de vous engager dans la rénovation de votre logement à toutes les étapes de votre projet : de la définition des besoins à la livraison des travaux. L'Agence Parisienne du Climat (APC) accueille l'ensemble des Parisiennes au Parc de Bercy pour vous aider dans votre projet de rénovation, quels que soient les travaux envisagés.

Emmanuelle Pierre-Marie, Dan Lert et Jacques Baudrier vous convient à une réunion sur la rénovation énergétique, le 17 octobre 2022 à la Mairie du 12^e, à 19h. Plus d'infos en scannant le qr code ou sur le site

<https://www.apc-paris.com/agenda/mairie-12e-reunion-publique-sur-ecorenovons-paris>



ZAC Bercy-Charenton : les grandes orientations se dessinent avec vous !

Le secteur Bercy-Charenton couvre environ 80 hectares au sud du 12^e arrondissement situé entre Paris, Charenton-le-Pont, la Seine et le bois de Vincennes. Lors d'une conférence de presse le 21 avril 2022, Emmanuel Grégoire, Premier adjoint de la Maire de Paris et Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e arrondissement, ont présenté les nouvelles grandes ambitions du projet suite à sa remise à plat annoncée dès le début de ce mandat.

Les nouvelles orientations du projet

Face à l'urgence climatique et à la multiplication des crises environnementales, ainsi qu'aux grands défis sociaux, le premier projet urbain, imaginé en 2009, ne répondait plus aux exigences actuelles. Ces enjeux ont obligé la Ville de Paris et la SEMAPA (aménageur du projet) à mettre en œuvre de nouvelles intentions pour inventer ce futur quartier.

Ce nouveau projet prévoit une dédensification importante par rapport au précédent avec notamment l'absence d'Immeuble de Grande Hauteur (IGH). Il laisse également plus de place à la nature en augmentant considérablement la part d'espaces verts et végétalisés avec la création d'un vaste parc de plus de 3 hectares au cœur du futur quartier. Il traite enfin avec plus d'égard le patrimoine exist-



tant, qu'il soit naturel ou bâti, en préservant notamment le site de la Gare de la Râpée et son statut si particulier. Il assurera enfin des liaisons essentielles entre Paris et Charenton-le-Pont.

LES 6 ORIENTATIONS DU PROGRAMME

					
UN QUARTIER À L'ÉCOUTE DES USAGES	UN QUARTIER EN HARMONIE AVEC LE VIVANT	UN QUARTIER SOBRE ET PLUS ÉCONOME EN RESSOURCES	UN QUARTIER ACCUEILLANT ET INCLUSIF	UN QUARTIER ATTENTIF À LA SANTÉ DES HABITANTS	UN QUARTIER ÉVOLUTIF
PAGE 13	PAGE 21	PAGE 33	PAGE 47	PAGE 55	PAGE 65
Agilité Démocratie Gestion des communs Repenser la fabrique urbaine Participation	Végétal Biodiversité Gestion de l'eau Petite Ceinture Plaine terre Trame verte et bleue Jardins Îlot de fraîcheur	Ressources Réemploi Mobilité Patrimoine existant Local Logistique Biosourcil Économie circulaire	Inclusion Logement pour tous Solidarité Genre Désenclavement Usages Travail et activité économique Trait d'union Mixité Productif Ville des enfants	Sport Alimentation Qualité de l'air Mobilité active Îlot de fraîcheur Bruit Nuisance	Réversibilité des bâtiments Évolutivité des espaces publics Pacification des quais Mutation du périphérique

Emmanuelle Pierre-Marie

Maire du 12^e arrondissement

En tant que Maire du 12^e arrondissement, riveraine de ce territoire, élue écologiste, je mesure le chemin que nous avons déjà parcouru, j'en suis fière et je savoure ces victoires. Je reste néanmoins consciente de ce qui nous reste à accomplir et je suis impatiente de voir se réaliser les premières implantations.

Le Comité Citoyen de Bercy Charenton

Entre mai et juin 2021, 50 citoyennes et citoyens du 12^e, de Paris et des villes concernées, tiré-es au sort, ont participé à la refonte du projet Bercy-Charenton. Cette démarche inédite et leurs recommandations – végétalisation, soutenabilité financière, densité raisonnée, préservation du lien social – ont montré la nécessité de coconstruire les projets urbains avec et pour les habitant-es. Nous partageons ces préoccupations qui émergent et nous sommes grandement inspirés de l'avis émis par ce comité pour obtenir une évolution sensible du plan initial.

La concertation se poursuit

Ces six grands objectifs ont été votés au conseil d'arrondissement du 28 juin, puis au Conseil de Paris de juillet 2022. Cela constitue la première étape pour relancer la création d'une nouvelle Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

Dans ce cadre, plusieurs phases de concertation des habitant-es vont avoir lieu, dont une première phase de concertation préalable sur les nouveaux grands objectifs de la ZAC qui a commencé cet été.

Une exposition sur la ZAC Bercy-Charenton et ses nouveaux objectifs a été inaugurée le 9 juillet dernier sur le site d'occupation temporaire de Bercy Beaucoup. Plusieurs ateliers de débat thématiques sont également organisés ainsi que plusieurs moments conviviaux d'échange autour du projet. Ce sera pour vous l'occasion de débattre des nouvelles orientations et de leur mise en œuvre dans le quartier de Bercy-Charenton.

Ne manquez pas la restitution de la concertation le 26 novembre de 10h à 13h à la Mairie du 12^e !



Bercy Beaucoup

En septembre 2021, **Yes We Camp**, la coopérative d'urbanisme transitoire **Plateau Urbain** et l'association **Aurore**, ainsi que de nombreuses autres associations partenaires ont remporté l'appel à projet «A la reconquête urbaine de Bercy Charenton». Avec le soutien de la SNCF, propriétaire du foncier et de la Ville de Paris, il s'agit de développer sur cette friche urbaine des initiatives expérimentales, artistiques, économiques et solidaires avec en perspective l'émergence contributive d'un quartier en devenir, celui de la ZAC de Bercy-Charenton.

Bercy Beaucoup c'est : 9 000 m² de jardins ouverts au public, 1 ressource de jardinage, 300 personnes déjà accueillies dans 3 centres d'hébergement, 1 guinguette festive et sa programmation culturelle gratuite et pêchue. 40 structures s'installeront bientôt dans 1800 m² d'ateliers-bureaux et sur le jardin. BB recherche des bénévoles, n'hésitez pas à vous rendre au guichet d'accueil des implications volontaires ouvert tous les jours de 17 à 19h.

La Ville de Paris a lancé un grand chantier de trois ans afin de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) bioclimatique !

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document réglementaire qui permet de statuer sur ce qu'il est possible de faire ou ne pas faire en matière d'urbanisme dans une commune : création de logement, protection des commerces de proximité et des activités artisanales, mise en valeur de notre patrimoine, développement de nouveaux usages urbains comme la logistique ou encore la végétalisation du bâti. À partir du PLU, sont acceptés ou refusés les permis de construire, les autorisations d'urbanisme et sont protégés les espaces verts et le patrimoine architectural.

En coordination avec les arrondissements, la Ville de Paris a donc entamé un grand chantier de concertation afin de prendre en compte les attentes des Parisiennes et Parisiens. Cette révision pour un PLU bioclimatique doit permettre d'amorcer une nouvelle façon d'appréhender et de faire la ville de demain, capable de s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique. Il s'agit donc d'une opportunité à saisir pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de Paris et du 12^e arrondissement.

Entre le 5 septembre et le 4 novembre 2022 s'ouvre une troisième et dernière phase de concertation du PLU. Elle vous permettra de vous exprimer plus concrètement sur l'élaboration du corpus réglementaire du PLU (règlement écrit) en cohérence avec les grands objectifs définis préalablement dans le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

Information sur les éléments constitutifs du PLU

Le PLU comprend trois parties :

→ **1** Le rapport de présentation expose le diagnostic de la situation parisienne (de l'ensemble des sujets pouvant être traités par l'urbanisme) ;

→ **2** le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) définit les orientations d'urbanisme à long terme et les aménagements retenus par la commune ;

→ **3** le règlement écrit applique concrètement les orientations du projet par des règles générales déclinées localement.

Le PLU comprend des annexes qui se rattachent au règlement écrit :

→ **A** Les prescriptions localisées : protection de linéaires commerciaux, zones de déficit en logement social ou encore les espaces verts protégés...

→ **B** Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) qui comprennent les dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements des zones à urbaniser. Elles permettent de mettre en lumière des secteurs particuliers auxquels se rattachent des problématiques spécifiques.

Participez à la 3^e phase !

› Organisation d'une consultation numérique via la plateforme idees.paris à partir du 5 septembre 2022 et jusqu'au 4 novembre 2022

› Mise à disposition de cahier d'acteurs à destination des personnes morales en téléchargement sur idee.paris à partir du 5 septembre 2022 et jusqu'au 4 novembre 2022

› Mise à disposition d'un registre papier disponible en mairie à partir du 5 septembre 2022 et jusqu'au 4 novembre 2022

Le tri des déchets dans le 12^e arrondissement !

Plusieurs options existent dans le 12^e arrondissement pour vous permettre de devenir acteur-ices du recyclage de vos déchets.

Les bacs jaunes et le passage à trois jours de collecte par semaine

A Paris, depuis le 1^{er} mai 2021 et la simplification des consignes de tri, **TOUS les emballages et papiers peuvent être jetés dans les bacs jaunes pour être recyclés.**

Qui dit simplification des consignes dit augmentation du tri ! Les bacs jaunes sont plus rapidement pleins, et pour accompagner cette progression, leur fréquence de collecte passe de deux à **trois fois par semaine à partir du 26 septembre !**

Le 12^e arrondissement sera dorénavant découpé en deux grandes zones de collecte des bacs jaunes : collecte le lundi, mercredi et vendredi pour la zone rouge ; le mardi, jeudi et samedi pour la zone bleue.

Vérifiez les horaires de ramassage de votre rue sur paris.fr.

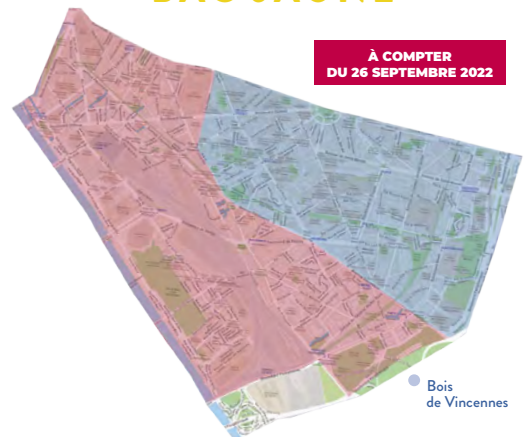
La fréquence de collecte des autres bacs reste inchangée.

TROIS COLLECTES HEBDOMADAIRES

dans le 12^e arrondissement



• BAC JAUNE •



- LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
- MARDI - JEUDI - SAMEDI



Le Trimobile

Le Trimobile est une remorque aménagée qui permet aux habitant-es d'un quartier de déposer leurs petits encombrants dans les caisses spécialement prévues à cet effet et adaptées pour les différents types de déchets.

Le Trimobile dans le 12^e s'installe dans 3 lieux différents :

- › Porte de Vincennes, à l'angle de l'avenue de la Porte de Vincennes et du boulevard Sault
- › Porte Dorée au 1, place Édouard Renard
- › Marché Saint Eloi au 38, rue de Reuilly

- Jusqu'à fin 2022 vous le retrouverez :
- › 13 octobre : Marché Saint Eloi
 - › 26 octobre : Porte de Vincennes
 - › 3 novembre : Porte Dorée
 - › 5 novembre : Porte de Vincennes
 - › 10 novembre : Marché Saint Eloi

- › 23 novembre : Porte de Vincennes
- › 1^{er} décembre : Porte Dorée
- › 3 décembre : Porte de Vincennes
- › 8 décembre : Marché Saint Eloi
- › 28 décembre : Porte de Vincennes

Pour l'enlèvement GRATUIT des encombrants, rendez-vous ici : <https://teleservices.paris.fr/ramen/>

Pour profiter de ce service municipal, vous n'avez rien à déboursier. Profitez-en, d'autant que si vous disposez de meubles en mauvais état ou qui ne vous plaisent plus, il est interdit de les abandonner sur la voie publique sous peine d'une amende de 135 à 750 €. Il s'agit alors d'un dépôt sauvage.

Pour plus d'informations sur le tri des déchets dans le 12^e, rendez-vous sur : mairie12.paris.fr

Lutter contre le dérèglement climatique pour que Paris reste vivable

Le groupe des écologistes du 12^e arrondissement se renforce !

Les deux élu-es du groupe Génération-s rejoignent notre collectif, qui passe ainsi de 6 à 8 élu-es. Ce groupe agrandi portera encore plus haut les valeurs de l'écologie et de la justice sociale !

Canicules, sécheresses, mégafeux... L'été 2022 nous aura donné un aperçu du dérèglement climatique en cours et à venir. Ces derniers mois, c'est dans notre chair que nous avons vécu le réchauffement climatique, à propos duquel les scientifiques alertent depuis de nombreuses années. Il n'est plus à penser dans un futur plus ou moins proche... Il est déjà là. Ainsi, l'adaptation de la ville au dérèglement climatique défendue par les écologistes n'est plus une option : c'est l'un des enjeux essentiels pour les années à venir, afin que Paris reste vivable, respirable. Végétaliser les rues, les cours d'écoles, rénover nos bâtiments, planter plus d'arbres, débiter où cela est possible et installer des fontaines et brumisateurs répond à cet enjeu crucial d'adaptation, tant rafraîchir la ville est vital pour faire face à la hausse des températures !

D'autre part, accélérer la trajectoire de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre est indispensable pour limiter le réchauffement en cours. À ce propos, la révision du Plan Climat parisien débute justement ! La première phase de révision de ce document clé, qui définit la stratégie et les orientations pour faire de Paris une ville neutre en carbone en 2050, est celle de la consultation. Les écologistes invitent les citoyennes et les citoyens à s'emparer de ce moment de concertation pour en faire un temps fort de démocratie locale et de mobilisation citoyenne, afin que tout le monde puisse s'approprier l'enjeu climatique. Comment faire de Paris une ville neutre en carbone, 100% renouvelable et résiliente d'ici 2050 ? Énergie, transport, alimentation, déchets, finance, qualité de l'air : tous ces sujets (et d'autres encore) seront abordés. Après l'électrochoc de l'été 2022, agissons ensemble. Il y a urgence.

Manon Havet et Nicolas Rouveau, Coprésident-es du GROUPE LES ÉCOLOGISTES DU 12^e ARRONDISSEMENT :

Sandrine Charnoz, Alice Coffin, Mailys Derenemesnil, Manon Havet, Emmanuelle Pierre-Marie, Nicolas Rouveau, Guy Tabacchi, Christophe Teisseire

L'avenir du 12^e passe par Bercy-Charenton

Dernier grand potentiel d'aménagement de notre ville, le projet Bercy-Charenton tel qu'il a aujourd'hui abouti illustre au mieux les principes qui guident l'action de la majorité municipale autour d'Anne Hidalgo pour un Paris durable, pour un urbanisme du 21^e siècle exemplaire, qui n'oppose pas mais concilie les nécessités de respirer, de se loger, de travailler et de vivre bien. La première exigence est d'être à la hauteur de l'urgence des défis climatiques et environnementaux qui se posent à nous et qui irriguent toutes nos politiques publiques. C'est ainsi que le cœur du nouveau quartier sera constitué d'un parc boisé de trois hectares qui reliera la Seine au Bois de Vincennes, que la constructibilité a été réduite de moitié et que les aménagements feront largement place à la réhabilitation de l'existant et à l'économie circulaire. Pour un quartier agréable à vivre, qui réponde aux besoins quotidiens des habitants, actuels et futurs, nous y développerons les équipements publics et les commerces de proximité, sans oublier le prolongement de la rue Baron Le Roy, attendu depuis si longtemps pour désenclaver Bercy. La dimension métropolitaine est l'autre enjeu que nous avons sans cesse à l'esprit car Paris ne peut être pensée uniquement à l'intérieur du périphérique. Nous voulons une métropole plus équilibrée, qui gomme progressivement la fracture territoriale entre Paris et la petite couronne, une métropole qui ne se divise plus entre logement à l'Est et emploi à l'Ouest, ce qui doit aussi permettre d'avoir une pratique des déplacements plus raisonnée donc plus soutenable.

Parce que rien ne peut ni ne doit se faire sans vous, soyez les acteurs de cette ville de demain, de votre arrondissement de demain, en participant à la concertation actuellement en cours.

Pierrick Paris et les élu-es du GROUPE LE 12^e EN COMMUN, SOCIALISTES ET CITOYENS : Nizar BELGHITH, Richard BOUIGUE,

Jeanne DALLOT, Mathieu DELMESTRE, Emmanuel GREGOIRE, Pénélope KOMITES, Margaret KOPOKA, Jacques MARTIAL, Isabelle ROCCA,

Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Eléonore SLAMA, Fadila TAIEB

Quand tout sera privé, nous serons privés de tout

Très attachés à la qualité du service public, conscients de l'importance du pôle public dans la réponse à nos besoins de mobilité et aux enjeux écologiques de 2022, les élus Communistes ne cessent d'alerter depuis plusieurs années sur la privatisation de notre réseau de transports en commun, qui va prochainement connaître un nouveau coup d'accélérateur brutal : l'ensemble du réseau de bus parisien, aujourd'hui exploité par la RATP, est désormais ouvert à la concurrence et sera totalement privatisé d'ici 2025.

Concrètement, la libéralisation de nos transports en commun, c'est :

- un réseau moins sûr pour les usagers et les salariés, puisque la course à la rentabilité entrainera des économies sur la maintenance et l'entretien du réseau ;

- un réseau moins efficace, en raison de la multiplicité des sociétés qui se partageront ces lignes de bus avec des logiques concurrentielles ;

- des conditions de travail dégradées pour les salariés, qui subiront de plein fouet les logiques du secteur privé.

Le projet de notre présidente de Région, Valérie Pécresse, est simple : à terme, tous les réseaux de transports (bus, tramway, métro, RER et Transilien) seront gérés par de multiples opérateurs, une situation que la grande Couronne connaît depuis plusieurs années.

Parce que les transports en commun sont au cœur de la vie de nombreux Franciliens et qu'ils sont l'une des réponses essentielles à la crise écologique, nous souhaitons que des débats publics soient organisés, et qu'une consultation locale soit initiée en Ile-de-France. L'ouverture à la concurrence n'est pas une fatalité ! Nous pouvons encore contrecarrer ce projet et mettre en place une vraie offre de transport public.

Anouchka Comushian, Présidente du GROUPE COMMUNISTE ET CITOYEN : Nicolas Bonnet-Ouladji, Anouchka Comushian, Sébastien Marque

OPPOSITION MUNICIPALE

L'abandon de l'esthétique parisien

L'esthétique et la propreté demeurent les parents pauvres de l'équipe municipale. Malgré un budget conséquent de 600 millions d'euros et la réforme de décentralisation au niveau des arrondissements votée face à la révolte des Parisiens, nous constatons avec amertume l'incapacité à prendre soin de notre environnement. La faible considération pour les agents de propreté, l'absence d'offre de perspectives de carrière, de transversalité minimum ou de projets d'avenir conduit à une légitime démotivation. Le seul outil qui leur est proposé est « travailler moins ». Lorsque nous dialoguons avec les agents, en tant qu'élus d'oppositions, ils nous expriment leur désarroi et leur désaccord. Ils ne veulent pas travailler moins mais souhaitent gagner plus. Dans un arrondissement dense et, même si nous déplorons l'incivisme de certains, il faudrait entretenir plusieurs fois par jour les lieux très fréquentés, et coupler avec un nettoyage quotidien de toutes les rues.

La densité de Paris, la consommation massive d'emballages et de nourriture à emporter, décuplent les détritux. La faible quantité de poubelles et l'absence de verbalisation entraînent un laisser-aller général. Nous vivons une agressivité permanente et en particulier les plus pauvres de la rue. L'exigence esthétique n'est pas non plus au rendez-vous.

Pourquoi ne pas retenir des matériaux nobles et durables pour les aménagements publics ? Pourquoi ne pas s'efforcer d'installer un mobilier urbain recherché et agréable ? Pourquoi démonter les infrastructures anciennes pour des choix hasardeux ou qui demandent un entretien que la mairie n'a pas les moyens de soutenir ? Surtout, pourquoi ne pas planter de beaux arbres qui seraient regardés comme des ornements publics plutôt que comme des machines à absorber le CO2.

La remise en état des pieds d'arbres, qui sont aujourd'hui des espaces abandonnés propices à toutes les déjections et sans effet sur la température, devrait être une priorité.

L'essentiel serait de définir avec rigueur une politique de propreté et d'aménagement afin de retrouver le souci de l'esthétique qui prévalait auparavant. L'attention aux détails, qui était jadis la règle, peut se concrétiser simplement et n'a rien de nécessairement luxueux ou de rétrograde.

*Franck Margain et les élus du GROUPE CHANGER PARIS, LES RÉPUBLICAINS DU 12^e ARRONDISSEMENT :
Corinne Atlan-Tapiero, Françoise Marcin, Franck Margain, Valérie Montandon, Matthieu Seingier*

AGENDA

17 OCTOBRE

› Réunion publique rénovation énergétique

18 OCTOBRE

› Concertation Bercy-Charenton

Atelier " Densité et formes urbaines, quel équilibre pour le futur paysage urbain ?"
18h30 – 21h à la MVAC
Restitution de la concertation le 26 novembre de 10h à 13h

8 NOVEMBRE

› Conseil d'arrondissement

10 AU 27 NOVEMBRE

› Festival des fiertés

26 NOVEMBRE

› Congrès de l'ESS

› Restitution de la concertation Bercy Charenton à la Mairie du 12^e de 10h à 13h

2 AU 13 DÉCEMBRE

› Festival 12x12

3 DÉCEMBRE

› Noël en vert et solidaire / lancement des illuminations de Noël

5 DÉCEMBRE

› Réunion publique sur la transformation de la place Félix Eboué



Festival des cultures et identités LGBTQI+

LE FESTIVAL DES FIERTÉS

du 10 au 27 novembre 2022



mairie12.paris.fr | mairie13.paris.fr | mairie14.paris.fr